

Comité Syndical de Seine-Maritime Numérique Procès-Verbal du Lundi 14 Juin 2021 – 14H00

- Approbation du procès-verbal du précédent Comité Syndical
- Point d'avancement des déploiements FTTH et de la commercialisation
- Actions dans les territoires
- Délégation de service public Seine-Estuaire Networks :
 - Rapport Annuel 2020
 - Désaffectation de service public
- Décision budgétaire modificative
- Mise en œuvre du télétravail
- Questions diverses



Le Comité Syndical s'est réuni le 14 juin 2021 à 14H sous la présidence de Madame Virginie LUCOT AVRIL, Présidente de Seine-Maritime Numérique.

Étaient présents : voir feuille d'émargement ci-annexée.

Monsieur François DELNOTT est nommé secrétaire de séance et procède à l'appel.
Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.



- **Approbation du procès-verbal du précédent Comité Syndical**

Le Compte rendu du Comité Syndical du 30 mars 2021 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.



- **Point d'avancement des déploiements FTTH et de la commercialisation**

Madame la Présidente passe la parole à Michaël SAIMAN, Directeur Technique du Syndicat concernant l'état d'avancement du déploiement avec quelques chiffres de progression pour cette année, tenant les objectifs du Syndicat.

Une réserve néanmoins sur la cadence de la mise en commercialisation, liée à la validation des DOE exploitables par notre Délégué.

Depuis le 1er janvier 2021, les flux sont de :

- 41 976 prises construites, soit 7 632/ mois
- 26 014 prises transférées (DOE validé), soit 4 729/mois
- 16 669 prises mises en commercialisation, soit 3 030/mois

Les objectifs en terme de construction et de réception sont atteints.

En terme de commercialisation, il faut que le Syndicat accélère la validation des DOE, afin d'atteindre l'objectif des 100 000 prises.

En terme de construction :

- 27 NRO équipés sur 29
- 400 SRO installés sur 516
- 119 018 prises optiques réceptionnées.

Aujourd'hui, les travaux réceptionnés sont répartis sur tous les marchés et sur l'ensemble du département.

En terme de commercialisation il y a une progression linéaire et offensive.

Différentes actions ont été menées par le Syndicat :

- 100 000e prise construite à Aumale
- 400e SRO réceptionné à Pommereval
- État généraux des Réseaux d'Initiative Publique à Deauville

Le Syndicat est présent et reconnu à l'échelle régionale et nationale.



- **Actions dans les territoires**

Madame la Présidente fait état des interventions de SMN auprès des Intercommunalités, en rappelant qu'elle se tient toujours disponible avec l'équipe du Syndicat pour présenter l'état d'avancement du déploiement et de la commercialisation du réseau dans les territoires. Depuis le précédent Comité syndical, plusieurs actions ont été menées dans les différentes Communautés de communes :

- Quatre Rivières le 22 avril 2021
- Côte d'Albâtre le 26 avril 2021
- Communauté d'Agglomération de Fécamp le 12 avril 2021
- Aumale-Blangy le 03 juin 2021



- **Délégation de service public Seine-Estuaire Networks :**

Madame LUCOT AVRIL passe la parole à Christian CHUPIN, Directeur Général, concernant l'examen du rapport annuel du réseau pris en délégation par la société Seine Estuaire Networks.

Pour mémoire, ce réseau a été construit par l'ex Communauté de communes de Caux-Estuaire, mis à disposition de Seine-Maritime Numérique en 2018 et propriété de « Le Havre Seine Métropole » en 2019. Il se trouve contigu d'un réseau « jumeau » déployé sur l'ancienne communauté d'agglomération du Havre, dans lequel il est techniquement fortement imbriqué.

La Délégation de Service Publique a donc été attribuée à une filiale de COVAGE jusqu'au 31.10.2021 et représente un faible niveau de redevances, avec un montant fixe annuel de 6k€ et un montant variable correspondant à 10% de la part du CA supérieure à 100 k€.

C'est un réseau FTTO exclusivement réservé aux entreprises.

En ce qui nous concerne, on peut identifier 91 clients finaux. C'est un réseau qui est en croissance, avec un chiffre d'affaires qui a augmenté en 2020, lié aux frais d'accès au service en forte augmentation.

Ce qui nous donne un résultat d'exploitation en très forte croissance et un résultat net également.

Le rapport annuel 2020 présente toujours la difficulté d'analyser les données en propre du réseau dont SMN est le délégant ; en effet, si les données commerciales sont distinctes et mentionnent une croissance commerciale avec 91 clients finaux contre 75 en 2019, les données financières de la société délégataire sont communes aux deux réseaux.

La Communauté urbaine du Havre, en qualité de propriétaire, a pris la décision, par délibération du 17 février dernier, de céder partiellement les deux réseaux au terme des deux DSP, et :

- De conserver la propriété des infrastructures de génie civil (fourreaux télécoms notamment) qui sont actuellement utilisés par les réseaux SEN
- De céder les câbles optiques et tous les équipements nécessaires à leur exploitation à un futur acquéreur, en échange d'une redevance d'occupation du domaine public

Dans la perspective de décision définitive de cession, il y a un élément important à noter pour le Syndicat et à discuter avec le délégataire : il s'agit de la valeur net comptable des raccordements qui sera à la charge du délégant en fin de DSP prévue pour le 30 octobre 2021 et dont la première estimation évoque un montant de 1,2 M€. Cela nécessite des éléments d'informations complémentaires sur lesquels travaillent actuellement nos équipes, en relation avec le délégataire, Seine Estuaire Networks, afin d'organiser au mieux la fin de la DSP.

Ce qui amène au sujet de la décision de cession partielle du réseau.

Christian CHUPIN, laisse la parole à Séverine VOGEL, Directrice administrative, juridique et financière du Syndicat.

Elle rappelle que le processus de cession est mené par la Communauté Urbaine du Havre, mais cela suppose un certain nombre d'actes, un bilan global du réseau, des équipements concernés...

À la fin de ce processus, la Communauté Urbaine du Havre déclassera tous les biens qui concernent l'activité commerciale, du domaine privé au domaine public. Néanmoins, cette décision ne peut intervenir que si le Syndicat désaffecte ces équipements, mettant ainsi fin au service public.

Il appartient donc à Seine-Maritime Numérique pour ne pas freiner le processus de cession déjà engagé, de prononcer la désaffectation de biens et d'acter la fin du service public qui aura lieu à la date de fin de la délégation, soit le 30 octobre 2021.

La délibération actant la désaffectation du réseau SEN relevant du périmètre de Seine-Maritime Numérique est soumise au vote à main levée. Elle est adoptée à l'unanimité.



- **Décision budgétaire modificative**

Séverine VOGEL, propose une décision modificative au budget annexe 2021 concernant deux points qui relèvent de la technique comptable. En effet, nous avons utilisé 22 Millions d'euros, sur un emprunt de 30 Millions souscrit auprès de la Caisse d'Épargne, qu'il faut rembourser durant l'année, s'agissant d'un crédit revolving. La décision modificative proposée retrace cette opération.

Il est également proposé d'ajuster deux comptes à l'intérieur du chapitre 20 qui concerne les études, pour adapter au mieux les acquisitions de logiciels envisagées dans le courant de l'année 2021. L'enveloppe globale des études, votée lors du budget à hauteur d'1 M€, n'est pas modifiée.



- **Mise en œuvre du télétravail**

Séverine VOGEL présente la mise en œuvre du télétravail.

Le Comité Syndical avait mis en place en 2020 une expérimentation au sein du Syndicat, sur la base d'une journée de télétravail par semaine, et il avait été proposé de faire un bilan en début d'année 2021.

L'expérimentation n'ayant pu s'effectuer dans le cadre fixé, pour causes de contraintes sanitaires, il est proposé de reconduire ce dispositif jusqu'au terme de l'année 2021, dans les mêmes conditions que prévues initialement.

Un bilan global sera réalisé en début d'exercice 2022.

La délibération est soumise au vote à main levée et adoptée à l'unanimité.



- **Questions diverses**

Dany MINEL, Délégué de la Communauté de communes de Bray-Eawy, souhaite savoir quelle est la procédure à suivre lors d'une extension de réseau ?

Madame LUCOT AVRIL lui indique que, lors d'un précédent Comité Syndical, une délibération pour le lancement d'une consultation relative à un marché d'extension de réseau a été adoptée. Dès la rentrée, ce marché sera opérationnel. Ensuite lors de réunion sur le territoire, certains Maires ont déjà prévu les futurs projets.

La vie du Syndicat ne s'arrête pas au modèle de déploiement, il faut déjà envisager la vie du réseau avec toutes ses évolutions : extension à de nouvelles zones d'activités, de nouveaux programmes immobiliers, enfouissements, etc

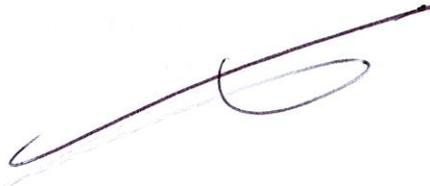
Madame COTTEREAU, Déléguée du Département de Seine-Maritime, précise qu'il s'agit d'un sujet important car parfois, les entreprises tardent à répondre, et les Maires se font le relais des administrés.

Michaël SAIMAN précise que le Syndicat a mis en place des outils de gestion pour les sujets d'exploitations, afin d'être plus efficace dans les mois à venir. Le marché d'extension sera une première réponse. Un autre outil de gestion des incidents sera également mis en place par le Syndicat.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H15.

La Présidente de Seine-Maritime Numérique,



Virginie LUCOT AVRIL

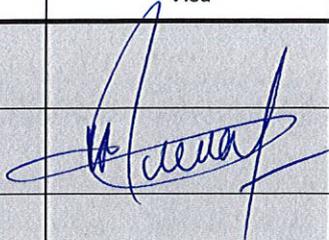
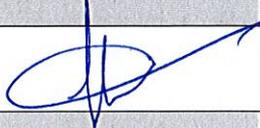
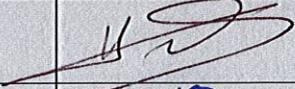
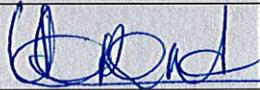
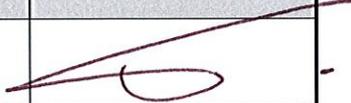
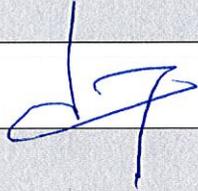
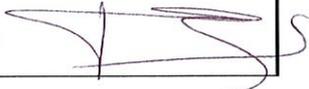
Le Secrétaire de séance,

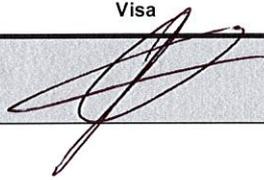
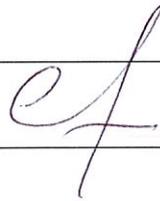
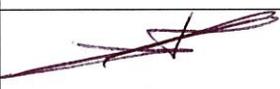
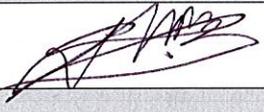


François DELNOTT

Titulaires
 Suppléants
 Associés

Nom	Prénom	Collectivité	Pouvoir à	Visa
ALLAIS	Sophie	Département		
BATUT	Xavier	Côte d'Albâtre		
BAZILLE	Alain	Département	Virginie WCOT ARIL	6
BEAURAIN	Jean-Marie	Falaises du Talou		Beaurain
BÉNARD	Daniel	Bray-Eawy		
BERTRAND	Nicolas	Département		
CANU	Émile	Yvetot Normandie		
CHAUVENSY	Jean-Louis	Département		
CHEMIN	Jean-François	Caux-Austreberthe		
CORITON	Bastien	Département	Guillaume COUTEY	
CORNU	Pascal	Le Havre Seine-Métropole		
COTTEREAU	Chantal	Département		
COURSAULT	Olivier	Fécamp Caux Littoral		
COUTEY	Guillaume	Département		
DE CINTRÉ	Christine	Département		
DE CONIHOUT	Olivier	Région Dieppoise		
DELAUNAY	Myriam	Terroir de Caux		
DELNOTT	François	Inter-Caux-Vexin		
DEMAZIÈRES	Mario	Yvetot Normandie		
DEMAZURE	Julien	Département		

Nom	Prénom	Collectivité	Pouvoir à	Visa
ÉLIE	Céline	Quatre Rivières		
FLEURET	Alain	Le Havre Seine-Métropole		
FOUCHÉ	Gérard	Côte d'Albâtre		
GAILLON	Jean-Marc	Quatre Rivières		
GENDRON	Bruno	Falaises du Talou		
GRANDSIRE	Bruno	Londinières		
HAUGUEL	Martial	Département		
JEZEQUEL	David	Campagne de Caux		
LEFEBVRE	Blandine	Département		
LEFEBVRE	François	Région Dieppoise		
LEMESLE	Jean-François	Caux Seine Agglo		
LE VERN	Marie	Département		
LORAND-PASQUIER	Yvette	Département		
LOUVEL	Thierry	Plateau-de-Caux Doudeville-Yerville		
LUCOT-AVRIL	Virginie	Département		
MARCHANI	Abdelkrim	Métropole de Rouen Normandie		
MARTIN	Pascal	Département		
MAUGER	Jean-Michel	Métropole de Rouen Normandie		
MINEL	Dany	Bray-Eawy		
PAYEN	Jean-Francois	Aumale-Blangy-sur-Bresle		
QUESADA	Antonio	Campagne de Caux		
ROULY	Nicolas	Département		
ROUSSEAU	Jean-Nicolas	Plateau-de-Caux Doudeville-Yerville		

Nom	Prénom	Collectivité	Pouvoir à	Visa
SAGOT	Pascal	Inter-Caux-Vexin		
SERVAIS-PICORD	Laurent	Terroir de Caux		
SINEAU-PATRY	Cécile	Département		
SOWYK	Isabelle	Caux-Austreberthe		
TERNISIEN	Rémy	Aumale-Blangy-sur-Bresle		
THIBAUDEAU-RAINOT	Florence	Département	Chantal COTTEREAU	
TRASSY-PAILLOGUES	Alfred	Département		
VASSARD	Hervé	Londinières		
VASSET	Laurent	Fécamp Caux Littoral		
VAVASSEUR	Olivier	Caux Seine Agglo		
VIEUBLE	Nacéra	Département		
GRESSER	Pascal	Payeur Départemental		
DE WIT	Patrick	SDE		



Rouen, le 03/06/2021

OBJET : Délégation de vote - Comité Syndical de Seine-Maritime Numérique

Je soussigné(e), *Alain BAZILLE*, Membre du Syndicat Mixte
Seine-Maritime Numérique, donne délégation de vote à *Virginie WOOT AVRIL*

Cette délégation est valable pour le Comité Syndical du 14 juin 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

Alain Bazille

- (1) *Un membre du Comité Syndical ne peut détenir qu'un pouvoir.
Pour déléguer sa voix, il est indispensable de mentionner le nom du membre choisi pour être représenté*



Rouen, le 14 juin 2021

OBJET : Délégation de vote - Comité Syndical de Seine-Maritime Numérique

Je soussigné(e), Bastien COITON, Membre du Syndicat Mixte
Seine-Maritime Numérique, donne délégation de vote à Guillaume COUTEY

Cette délégation est valable pour le Comité Syndical du 14 juin 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

Bastien Coiton

(1) Un membre du Comité Syndical ne peut détenir qu'un pouvoir.
Pour déléguer sa voix, il est indispensable de mentionner le nom du membre choisi pour être représenté



Rouen, le 2/06/2021

OBJET : Délégation de vote - Comité Syndical de Seine-Maritime Numérique

Je soussigné(e), Florence Tribaudou-Rauot, Membre du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique, donne délégation de vote à Madame Chantal COTTEREAU

Cette délégation est valable pour le Comité Syndical du 14 juin 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

- (1) Un membre du Comité Syndical ne peut détenir qu'un pouvoir.
Pour déléguer sa voix, il est indispensable de mentionner le nom du membre choisi pour être représenté